

PLAN LOCAL D'URBANISME

1- LA PROCEDURE DE REVISION GENERALE DU PLU : DESSINER LA VILLE DE DEMAIN

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?



- ▶ Un projet de ville pour les 10 prochaines années
- ▶ Un document qui encadre les projets de développement urbain
- ▶ Un document réglementaire pour délivrer les permis de construire

Les objectifs de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Pontoise



Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur aujourd'hui a été approuvé en 2011. Il a permis l'aménagement et la construction de plusieurs friches (caserne Bossut, secteur Delarue, secteur Gare). Pour les prochaines années, la volonté est de passer d'un PLU très "constructeur" à un **PLU plus protecteur, plus patrimonial et davantage tourné vers la nature** (eau, végétal).

En plus de répondre aux besoins du territoire communal, le PLU doit aussi prendre en compte :

- ▶ les politiques nationales et territoriales d'aménagement
- ▶ les évolutions législatives et réglementaires

Les pièces constitutives d'un Plan Local d'Urbanisme



- ▶ Rapport de présentation
- ▶ Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
- ▶ Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- ▶ Plan de zonage
- ▶ Règlement
- ▶ Annexes

Une démarche concertée

La vision de l'évolution de la ville doit être partagée avec les Pontoisiens. Des échanges et des modalités pour s'exprimer sont donc prévues tout au long de la procédure de révision.

Pour donner votre avis et vous informer

Des réunions publiques à chaque grande étape

Une exposition

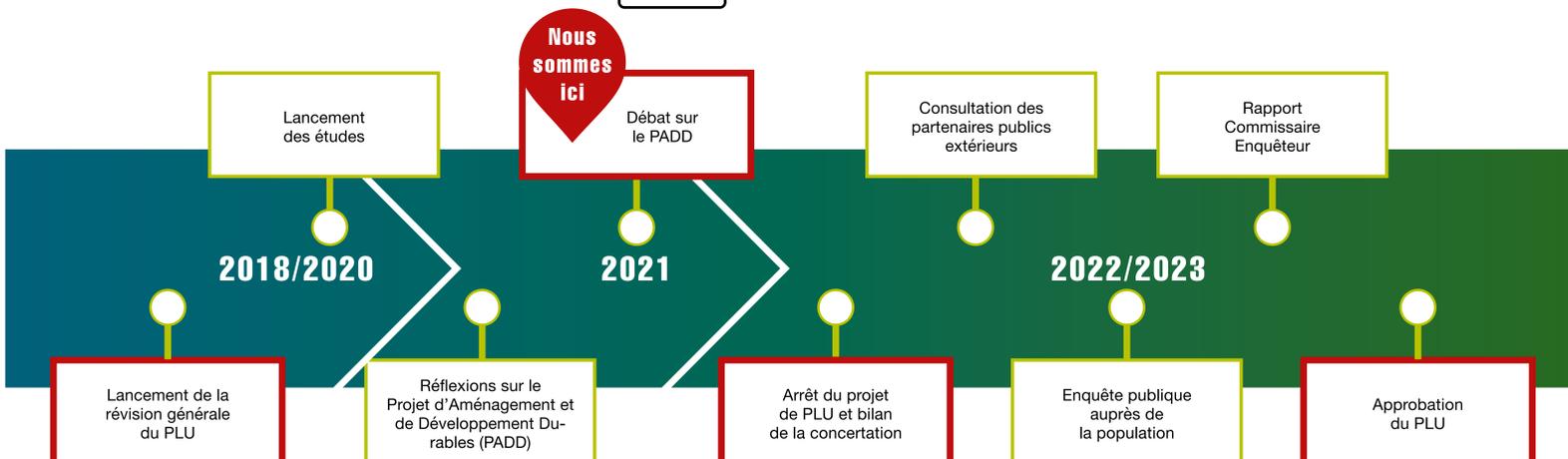
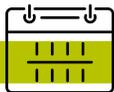
Des articles dans le Pontoise mag et sur le site internet

Un registre mis à disposition en mairie

Une adresse mail dédiée : plu@ville-pontoise.fr



Le calendrier prévisionnel



PLAN LOCAL D'URBANISME

2- PAYSAGE URBAIN ET ENVIRONNEMENT : METTRE LA QUALITE DU CADRE DE VIE AU CŒUR DU PROJET

Pontoise est un territoire de 714 hectares aux multiples facettes

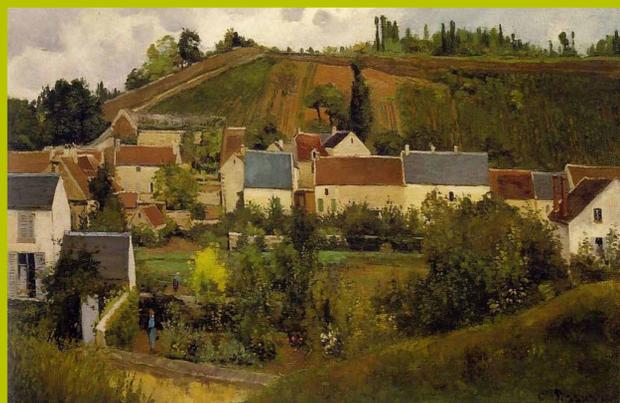


Résultant à la fois de sa topographie qui accompagne la trame historique, de son évolution urbaine au fil du temps et de son environnement paysager.

75% du territoire est urbanisé



Un centre ancien historique patrimonial dense



Des quartiers anciens, moins denses, à forte valeur patrimoniale et paysagère



Des quartiers issus de la période de construction des grands ensembles



Des nouveaux quartiers construits sur des friches en cours d'aménagement

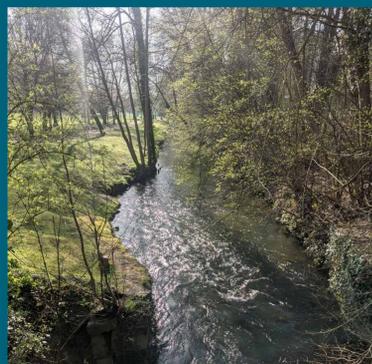
Les enjeux sont de :

- Préserver et valoriser les éléments de patrimoine remarquable bâtis ou paysagers sur l'ensemble du territoire ;
- Requalifier les quartiers anciens, la lutte contre l'habitat indigne et la vacance, le développement d'opérations à petites échelles ;
- Créer des conditions pour bien-vivre dans les quartiers résidentiels : animation, déplacements, résidentialisation...

25% du territoire est naturel



Vallées de l'Oise et de la Viosne et leurs végétations associées (ripisylves), boisements et coteaux boisés de l'Oise et du Fond Saint-Antoine, espaces végétalisés diversifiés (parcs et jardins publics, jardins familiaux, prairies de fauche, ...), alignements d'arbres, murs végétaux, ...



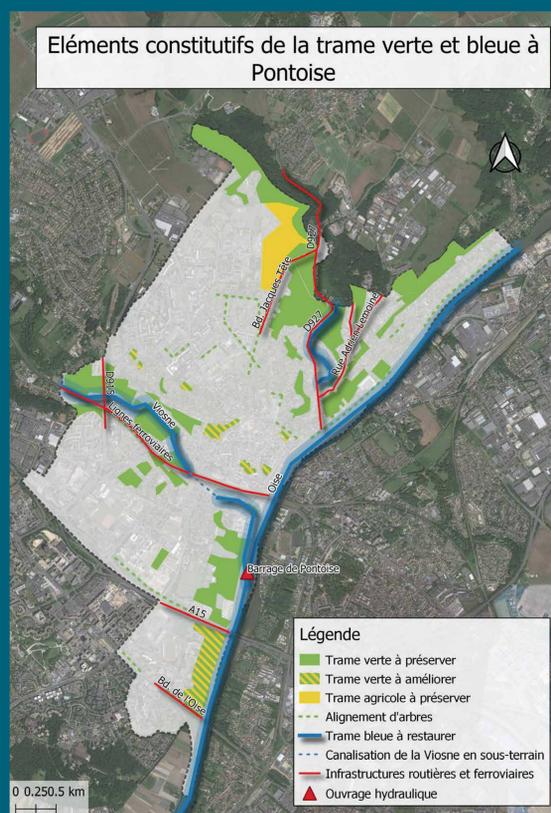
Ripisylves en bordure de la Viosne



Bassin de rétention des Pâtis, espace naturel



Le parc des Larris



Les enjeux sont de :

- Révéler un potentiel paysager et naturel exceptionnel
- Protéger et valoriser la trame verte et bleue (végétal / eau) du territoire
- Maintenir les continuités écologiques et leur biodiversité
- Développer la nature en ville



PLAN LOCAL D'URBANISME

3. DÉPLACEMENT : DONNER PLUS DE PLACE AUX MOBILITÉS DOUCES

Omniprésence de la voiture

- ▶ un réseau routier bien structuré
- ▶ une offre de stationnement variée mais qui reste tendue en centre-ville

L'enjeu sera de :

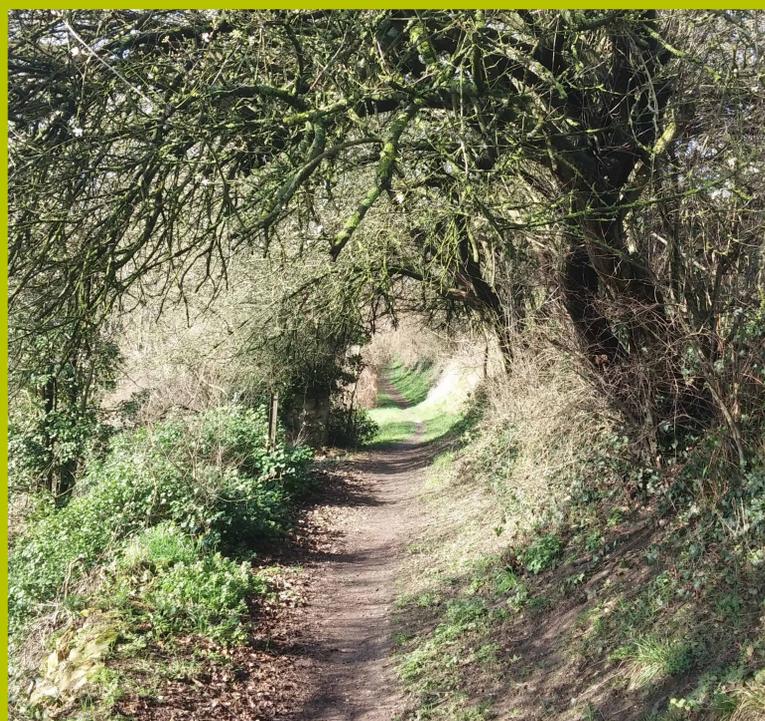
- Développer les déplacements alternatifs à la voiture et de réguler l'offre de stationnement sur voirie et en ouvrage.
- L'objectif est de rendre les espaces publics plus accueillants : convivialité, commercialité, tourisme, bien-vivre en ville.

Un territoire bien desservi par les transports en commun

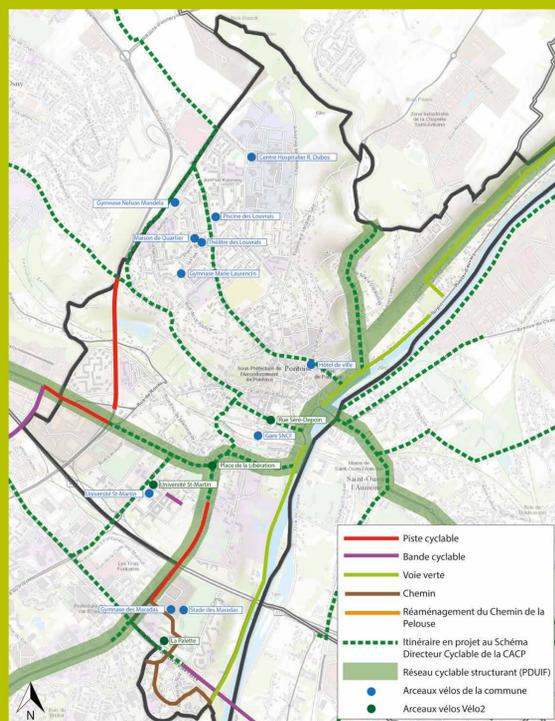
Des liaisons douces à développer

- ▶ 21 Km de sentes à forte valeur patrimoniale, paysagère et écologique
- ▶ Un territoire agréable pour la pratique du vélo

L'enjeu sera de tirer parti des qualités du territoire (paysage boisé, sentes...) pour développer des modes de déplacements alternatifs à la voiture.



Sente de la Garenne



Carte du réseau cyclable

4. DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES : UNE BONNE ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE À DEVELOPPER

Une dynamique démographique soutenue et un parc résidentiel diversifié

- ▶ 30 767 habitants en 2017 dont 40% des habitants ont moins de 30 ans

Les enjeux sont de :

- Maintenir un bon équilibre démographique en rapport avec le niveau d'équipements et de services
- Assurer un parcours résidentiel à tous en diversifiant les programmes résidentiels

16%

- ▶ de l'habitat ancien a été construit avant 1945

37%

- des logements sont de l'habitat social

7%

- de logements sont vacants

L'enjeu sera de lutter contre la vacance et l'habitat indigne.

Pontoise, un pôle d'emplois attractif, une offre commerciale de qualité

- ▶ 14 630 emplois en 2017 dont la moitié concerne le secteur tertiaire.
- ▶ 300 commerces / services et 3 marchés hebdomadaires.

Les enjeux seront de :

- Soutenir et développer le tissu commercial
- Maintenir, voire développer l'emploi sur le territoire communal

